

Procès-verbal de la réunion des membres du Conseil d'administration de l'Association des résidants du lac Nicolet, tenue le 26 février 2017 à 9h30, au 3 rue Paradis, lac Nicolet.

Sont présents : Mme Anne-Andrée Alain, Mme Édith Hamel, M. Denis Perreault et Mme Maryse Poirier. Mme Marie Letarte et M. Jean-Charles Pelland sont absents.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Mme Édith Hamel, secondé par Mme Anne-Andrée Alain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la réunion du CA du 26 février 2017 soit adopté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 20 novembre 2016

Tous les membres ayant déjà lu le procès-verbal, il est proposé par M. Denis Perreault, secondé par Mme Édith Hamel et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion du CA du 20 novembre 2016 soit adopté.

3. Affaires municipales et relations avec la Municipalité

3.1 Interventions de M. Denis Perreault

M. Perreault a assisté aux réunions du conseil qui se sont tenues en décembre, janvier et février. Il nous informe que la subvention de 2016 nous sera remise incessamment et nous confirme que celle de 2017 est acceptée.

Une rencontre est planifiée avec M. le maire et quelques conseillers ainsi que COPERNIC pour discuter des enjeux environnementaux qui nous préoccupent, particulièrement cette année.

Par exemple :

- Bouées : achat et installation avec participation de la Municipalité.
- Protection des rives : cibler les propriétaires qui auraient avantage à végétaliser leur rive, travail en collaboration avec COPERNIC et la Municipalité.
- Phragmites chez Mme Maheu : planification de l'éradication de ces plantes envahissantes; rôle de la Municipalité.
- Fosses septiques : conformité de toutes les fosses septiques; rôle de la Municipalité.
- Ponceau Gosford Sud : questions sur la situation de ce ponceau; études environnementales possibles et subvention gouvernementale.
- Bassin versant : revoir les recommandations de notre étude concernant les terrains en pente et les problèmes grandissants qui résultent de l'égouttement des eaux partout autour du lac.

M. Perreault nous informe qu'il y aura une rencontre d'information sur les gaz de schiste le mardi 7 mars prochain à la salle municipale.

4. Protection des berges

L'Association souhaite mettre ses énergies sur ce projet en 2017.

M. Denis Perreault, accompagné d'un chargé de projet de COPERNIC, rencontrera le conseil municipal le lundi 6 mars pour expliquer en détail notre projet sur la protection des rives. En vertu de la loi sur la protection des berges, nous sommes d'avis que la Municipalité a un rôle à jouer dans ce dossier. C'est pourquoi nous lui demandons de travailler avec nous pour encourager les propriétaires à revitaliser leurs berges. À première vue, une cinquantaine de chalets serait ciblée. COPERNIC pourrait rencontrer les résidants, les encourager à planter des arbustes et arbres, les aider à choisir les essences et les accompagner dans leur démarche, si nécessaire.

L'éradication des phragmites présents en grand nombre devant le chalet de Mme Maheu ferait partie de ce dossier.

Une demande d'aide pour l'achat de bouées sera également faite à la Municipalité. Ces bouées seraient placées, en priorité, aux endroits névralgiques où les sédiments s'accumulent dans le lac (arrivée des ruisseaux tributaires).

5. Site internet

Après maintes analyses et discussions, nous en venons à la conclusion que notre site actuel reste le plus efficace et le moins coûteux pour nos besoins. Nous continuerons donc à l'utiliser tel quel. Il est convenu que Mme Maryse Poirier et Mme Diane Poulin, responsable du club social, verront à obtenir toute l'information nécessaire pour l'exploiter au maximum et surtout, pour pouvoir faire des envois massifs de courriels. Ces derniers sont très utiles pour envoyer les demandes de cotisation aux résidants.

6. Terrain communautaire

Le terrain communautaire nécessitera quelques travaux cette année, pour une somme évaluée à environ 2000\$. Comme d'habitude, il sera nécessaire de trouver des bénévoles pour nous aider. Entre autres travaux, la peinture des arches et la réparation du premier ponceau. Également, Mme Maryse Poirier demandera à M. Patrick Lemay de replacer la vitre du panneau afficheur du chemin de la Pente douce, qui est tombée à l'automne.

7. Varia

7.1 Lettre à la Municipalité

Nous désirons écrire une lettre pour exprimer notre déception concernant le dossier du ponceau Gosford Sud. La Municipalité semble vouloir réparer le ponceau sans faire les étapes qui avaient été élaborées durant la rencontre du 21 octobre 2016 avec différents intervenants. Une de ces étapes comportait des études environnementales du bassin versant du ruisseau Paradis en vue de trouver des solutions pour réduire l'écoulement de l'eau et contrôler l'érosion ainsi que l'apport en sédiments dans le lac. La MRC, COPERNIC, l'ARLN et la Municipalité auraient participé conjointement au financement de ces travaux.

7.2 Révision de la carte de navigation

La carte de navigation qui apparaît sur le panneau afficheur installé au quai municipal est à l'imprimerie pour être refaite. La première version est corrigée et M. Denis Perreault nous reviendra avec l'épreuve avant de finaliser le tout.

7.3 Budget

Notre subvention de 2016 est en attente (3000\$) et notre demande pour 2017 est acceptée (3000\$).

Une représentante d'association nous a appris qu'il serait possible de réduire nos coûts d'assurance puisque nous sommes un organisme à but non lucratif. M. Denis Perreault s'informerait auprès des gens concernés.

8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion des membres du CA aura lieu le dimanche 30 avril 2017, à 9h30. L'endroit sera à confirmer.

